



POWerview - PINE FALLS

Procès-verbal

Réunion ordinaire du conseil tenue le 28 novembre 2022 - 18 h

1 Déclaration de l'ouverture de la réunion

Le maire, Les Barclay, a déclaré l'ouverture de la réunion ordinaire à 18 h, les membres suivants du conseil étant présents :
Jan Scherpenzeel, Edna Pichor, Judy LeRoye and Randy Desautels

Absente avec avertissement : Sharon Desiatnyk, AAP

Le personnel : Heather Chevrefils, assistante à l'AAP et secrétaire

Aussi présentes :

Joyce Robinson de 18 h à 18 h 55

Dorian Trethart de 18 h à 18 h 55

Wilma Kembal-Johnston de 18 h à 18 h 55 et de 19 h 50 à 19 h 57

2 Ajouts à l'ordre du jour

3 Adoption de l'ordre du jour

2022-299

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Jan Scherpenzeel

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour pour la réunion ordinaire du conseil du 28 novembre 2022 soit par la présente approuvé tel qu'il ait été modifié.

ADOPTÉE

4 Lecture et approbation des procès-verbaux

4.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 17 octobre 2022

2022-300

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 17 octobre 2022 soit adopté tel qu'il ait été circulé.

ADOPTÉE

4.2 Réunion inaugurale du conseil tenue le 27 octobre 2022

2022-301

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion inaugurale rebue le 27 octobre 2022 soit adopté tel qu'il ait été circulé.

ADOPTÉE

4.3 Réunion ordinaire du conseil tenue le 31 octobre 2022

2022-302

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 31 octobre 2022 soit adopté tel qu'il ait été circulé.

ADOPTÉE

4.4 Réunion extraordinaire du conseil tenue le 3 novembre 2022

2022-303

Proposée par : Jan Scherpenzeel

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 3 novembre 2022 soit adopté tel qu'il ait été modifié.

ADOPTÉE

2022-304 **4.5 Réunion extraordinaire du conseil tenue le 17 novembre 2022**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels
IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 novembre 2022 soit adopté tel qu'il ait été circulé.

ADOPTÉE

5 Délégations et pétitions

6 Service des travaux publics

7 Rapport de l'AAP

2022-305 **7.1 Embauche d'un conseiller municipal – P2**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels
IL EST RÉSOLU QUE le conseil nomme Roger Bouvier comme conseiller municipal au conseil et au personnel de la Ville de Powerview-Pine Falls, et ceci, jusqu'au prochain avis et conformément à l'annexe A qui fait partie de cette résolution.

ADOPTÉE

7.2 Renonciation des avantages de santé pour groupe

Sera signé par le conseil qui renonce aux avantages de santé pour le groupe.

2022-306 **7.3 Poste intérimaire pour l'AAP et lettre d'accord – P2**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels
ATTENDU QUE le poste de l'AAP sera vacant à partir du 1^{er} décembre 2022 ;
ET ATTENDU QUE le conseil a demandé à l'assistante à l'AAP de considérer le poste :
ET ATTENDU qu'une période probatoire de six mois est accordée avec la possibilité de reprendre le poste comme assistante à l'AAP si cela est désiré ;
IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil nomme Heather Chevrefils comme AAP intérimaire conformément à l'annexe B qui fait partie de cette résolution, et ceci, effectivement à partir du 1^{er} décembre ;
ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil accepte la lettre d'accord qui a été présentée par le syndicat, ce qui est en accompagnement comme annexe B et qui fait partie de cette résolution.

ADOPTÉE

8 Affaires financières

2022-307 **8.1 Comptes créditeurs – A3**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels
IL EST RÉSOLU QUE le calendrier numéros 12516 à 12517, de la somme de 280,00 \$, est autorisé comme étant payé par la présente ;
ET IL EST RÉSOLU QUE le calendrier numéros 12518 à 12563, de la somme de 105 046,98 \$, est autorisé pour paiement par la présente.

ADOPTÉE

- 2022-308 **8.2 Feuille de paie**
 Proposée par : Jan Scherpenzeel
 Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE la feuille nette de paie du personnel de la Ville pour la période d’octobre 2022, de la somme de 26 485,89 \$, soit autorisée par la présente comme étant payée ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la feuille nette de paie pour le conseil en octobre 2022, de la somme de 3 215,33 \$, est autorisée par la présente comme étant payée.
- ADOPTÉE**
- 9 Règlements**
- 2022-309 **9.1 Règlements 8-2022 – 2^e lecture**
 Proposée par : Jan Scherpenzeel
 Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le règlement 8-2022, qui est un règlement de la Ville de Powerview-Pine Falls pour régler les paiements des indemnités et des rémunérations du maire et des membres du conseil soit par la présente adoptée en deuxième lecture.
- REMIS** à janvier 2023
- D. Trethart a comme membre de l’assemblée adressé la parole au conseil concernant le règlement 8-2022
- 9.2 Règlements 9-2022 – 2^e lecture**
 Proposée par : Jan Scherpenzeel
 Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le règlement 9-2022, qui est un règlement de la Ville de Powerview-Pine Falls pour gouverner l’organisation de la Ville de Powerview-Pine Falls et de ses comités, et aussi pour résilier le règlement 8/2019, soit par la présente adoptée en deuxième lecture, tel qu’il a été modifié.
- ADOPTÉE**
- 2022-310 **9.3 Règlements 9-2022 – 3^e lecture**
 Proposée par : Randy Desautels
 Appuyée par : Jan Scherpenzeel
- IL EST RÉSOLU QUE le règlement 9-2022, qui est un règlement de la Ville de Powerview-Pine Falls pour gouverner l’organisation de la Ville de Powerview-Pine Falls et de ses comités, et aussi pour résilier le règlement 8/2019, soit par la présente adoptée en troisième et dernière lecture.
- Le vote inscrit est exigé pour la troisième lecture d’un règlement.
- | Nom | Oui | Non | Abstention | Absent |
|------------------|-----|-----|------------|--------|
| Les Barclay | ✓ | | | |
| Randy Desautels | ✓ | | | |
| Judy LeRoye | ✓ | | | |
| Edna Pichor | ✓ | | | |
| Jan Scherpenzeel | ✓ | | | |
- ADOPTÉE**
- 2022-311 **9.4 Règlements 10-2022 – 1^{re} lecture**
 Proposée par : Jan Scherpenzeel
 Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le règlement 10-2022, qui est un règlement de la Ville de Powerview-Pine Falls pour régler les procédures et la conduite du conseil et de ses comités, et aussi pour résilier le règlement 9/2019, soit par la présente adoptée en première lecture.
- ADOPTÉE**

- 2022-312 **9.5 Règlements 10-2022 – 2^e lecture**
 Proposée par : Edna Pichor
 Appuyée par : Randy Desautels
 IL EST RÉSOLU QUE le règlement 10-2022, soit par la présente adoptée en deuxième lecture.
ADOPTÉE
- 2022-313 **9.6 Règlements 11-2022 – 2^e lecture**
 Proposée par : Jan Scherpenzeel
 Appuyée par : Edna Pichor
 IL EST RÉSOLU QUE le règlement 11-2022, qui est un règlement de la Ville de Powerview-Pine Falls pour mettre en place et pour régler la conduite des membres du conseil, et aussi pour résilier le règlement 5/2020, soit par la présente adoptée en deuxième lecture.
ADOPTÉE
- 2022-314 **9.7 Règlements 11-2022 – 3^e lecture**
 Proposée par : Jan Scherpenzeel
 Appuyée par : Randy Desautels
 IL EST RÉSOLU QUE le règlement 11-2022, qui est un règlement de la Ville de Powerview-Pine Falls pour mettre en place et pour régler la conduite des membres du conseil, et aussi pour résilier le règlement 5/2020, soit par la présente adoptée en troisième et dernière lecture.
 Le vote inscrit est exigé pour la troisième lecture d'un règlement.
- | Nom | Oui | Non | Abstention | Absent |
|------------------|-----|-----|------------|--------|
| Les Barclay | ✓ | | | |
| Randy Desautels | ✓ | | | |
| Judy LeRoye | ✓ | | | |
| Edna Pichor | ✓ | | | |
| Jan Scherpenzeel | ✓ | | | |
- ADOPTÉE**
- 10 Affaires inachevées**
- 2022-315 **10.1 Ligne de pensée concernant la modification d'une résolution – C10**
 Proposée par : Jan Scherpenzeel
 Appuyée par : Randy Desautels
 ATTENDU qu'un avis de motion avait été présenté comme ajout lors de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 3 novembre 2022 ;
 ET ATTENDU QUE une étude de l'article 139(1)(b) de la *Loi sur les municipalités* l'ajout avait été fait en erreur, car les avis de motion peuvent seulement être présenté lors de réunions ordinaires du conseil ;
 IL EST AINSI RÉSOLU QUE l'avis de motion pour résilier la résolution 2022-274 sera présenté lors de cette réunion ordinaire du conseil.
ADOPTÉE
- 10.2 Avis de motion – C10**
 La conseillère LeRoye a présenté par écrit un avis de motion disant qu'elle proposera lors de la prochaine réunion une résolution pour rescinder la résolution 2022-274.
REMIS
- 2022-316 **10.3 Financement de la part du CDEM pour le plan directeur des loisirs – G4**
 Proposée par : Edna Pichor
 Appuyée par : Randy Desautels
 ATTENDU QUE la Ville investit dans un plan directeur pour les loisirs ;
 ATTENDU QUE le CDEM offre du financement envers un projet communautaire ;
 IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil fasse demande auprès du CDEM pour du financement de la somme de 9 999,00 \$ qui sera servira envers le coût

du plan directeur des loisirs.

ADOPTÉE

- 2022-317 **10.4 Entente d'aménagement – L8/W24**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels
- ATTENDU QUE la résolution 2020-156 appuie avec conditions la proposition de lotissement 4347-20-7507, qui est le lot 8, plan 3159 dans le lot 23-18-10 EMP ;
- ET ATTENDU QUE la première condition stipule que l'aménageur doit conclure une entente d'aménagement avec la Ville de Powerview-Pine Falls ;
- ET ATTENDU QUE l'avocat de la Ville a étudié et qu'il consente à l'entente proposée ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise le maire et l'AAP à signer l'entente d'aménagement propose concernant le lotissement 4347-20-7507.

ADOPTÉE

- 2022-318 **11 Nouvelles affaires**
- 11.1 AMBM – congrès et AGA – A10**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve que le maire Barclay et le représentant de la Ville, Paul Desrosiers assistant au congrès et à l'AGA de l'AMBM qui sont prévus pour le 8 décembre, et ceci, sans frais, plus les débours et l'allocation pour le déplacement.

ADOPTÉE

- 2022-319 **11.2 Circus Funtastic - R2**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la location pour une journée en juin 2023 de la portion de la glace de l'aréna Sunova, et ceci, à *Circus Funtastic* au coût de 2 000,00 \$ conformément à la politique de location de la Ville ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la Ville sera responsable de la fourniture de toilettes portatives pour cet événement.

ADOPTÉE

- 2022-321 **11.3 Aréna Sunova – demande du club de curling**
À discuter.
- 11.4 Demande pour le programme *Finissant sans accident* 2023 – S4**
Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Jan Scherpenzeel
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise l'utilisation du côté de curling de l'aréna Sunova pour la tenue de la fête *Finissant sans accident* 2023, qui est prévue pour le 24 juin 2023 et qui est commanditée par le comité de parents de l'École *Powerview School*, et ceci, pour sept jours afin de permettre les préparatifs, le montage, l'événement et le désassemblage ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le comité de parents chargé de la fête *Finissant sans accident* assume entièrement la responsabilité pour la gestion, les rémunérations pour la sécurité, les toilettes portatives et les postes de lavage et les besoins d'assurance ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil abandonne les frais de location, mais qu'il exige un dépôt de la somme de 500,00 \$ pour les dommages, somme qui sera possiblement remboursable suite à l'inspection satisfaisante des installations.

ADOPTÉE

- 2022-320 **11.5 Division scolaire Sunrise – invitation à la consultation publique concernant le budget - S4**
Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Jan Scherpenzeel

IL EST RÉSOLU QUE le conseil soit autorisé d'assister à la consultation publique de la division scolaire Sunrise qui est prévue pour le 6 décembre 2022 à l'endroit du *Sunrise Education Centre* à Beauséjour, et ceci, sans frais, plus les taxes applicables, les débours et les allocations pour le déplacement.

ADOPTÉE

- 11.6 Sentiers Manitoba – occasion d'une subvention – G4**

À discuter.

La conseillère Pichor doit en discuter avec les groupes locaux intéressés aux sentiers.

- 2022-322 **11.7 Western Financial Group – tirage au sort pour les subventions de Fondation des communautés – G4**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise l'Administration à faire la demande auprès du programme de *Western Financial Groupe Communities Foundation Infrastructure Grant* pour une subvention de 5 000,00 \$ en faveur de l'infrastructure, ce qui est un tirage au sort parmi toutes les demandes faites pour des biens qui sont de la propriété publique ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le projet ciblé soit les réparations nécessaires à l'aréna Sunova.

ADOPTÉE

- 2022-323 **11.8 Imputation au dossier des impôts – facture pour le tondage de l'herbe - civique**
Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Edna Pichor

ATTENDU qu'un avis de violation a été livré concernant la longueur de l'herbe chez le propriétaire du bien R302710, et ceci, avec 14 jour pour y tondre l'herbe conformément aux normes et aux politiques de la Ville ;

ET ATTENDU qu'il n'y a pas eu de conformité et que *Legall Grass Ltd.* a été demandé de tondre l'herbe ;

ET ATTENDU qu'une facture a été envoyée au propriétaire pour la dépense du tondage de l'herbe et qu'elle n'a pas été réglée dans les 30 jours suivants ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE la somme qui est due pour le tondage de l'herbe, selon la facture de *Legall Grass Ltd.* soit imputée au dossier des impôts de R302710.

ADOPTÉE

- 12 Ajouts**

- 13 Rapports de conseils et de comités Étudiés par le conseil et reçus à titre de renseignement.**

- *Canadian Nuclear Labs/Public Liason Committee* – procès-verbal de mai - C6
- *Community Futures Winnipeg River* – procès-verbaux de septembre et d'octobre - C2
- *North Eastman Regional Municipal Forum* – procès-verbal de septembre - N5
- *Wpg River Planning District* – permis en octobre - W24

- 14 Correspondance**

Étudiée par le conseil et reçue à titre de renseignement

- *Telecommunications Alliance* – mise en relation du numéro de la zone 584 au Manitoba - T23
- *AMBM - Fonds pour la santé des Canadiens et des communautés* – étape de mise en œuvre et de présélection - A10
- Communiqué de presse – semaine de sensibilisation au gouvernement municipal – subventions possibles - G1
- Canada/Manitoba – communiqué de presse – projet d’investissement dans l’infrastructure de *Berens River* - G1
- *Tree Canada* – rapport de l’impact 2021-2022 - M14
- *Inclusify* – formation anti-racism - M14

15 Comité de l’entier

15.1 Le huis clos

2022-324

Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE conformément à l’article 152(3) et 83(l)(d) de la *Loi sur les municipalités* le conseil consent par la présente à siéger à 18 h 55 comme comité de l’entier à huis clos pour discuter :

(iii) à une question qui en est à l’étape préliminaire, s’il est possible que le fait de la discuter en public porte atteinte à la capacité de la municipalité de mener ses activités ou ses négociations

(v) au déroulement d’une enquête menée sous le régime d’une loi ou d’un règlement municipal ou aux activités destinées à faire respecter les lois ou les règlements municipaux.

ADOPTÉE

15.2 Ajournement du huis clos

2022-325

Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le conseil consent par la présente à lever sa séance comme comité de l’entier à huis clos pour reprendre à 19 h 50 les affaires son ordre du jour.

ADOPTÉE

15.3 Mise à pied temporaire chez le service des travaux publics en conséquence du manque de travail – P2

2022-326

Proposée par : Jan Scherpenzeel
Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve l’avis de la mise à pied délivré à J. Lagasse en conséquence du manque de travail chez le service des travaux publics, et ceci, allant jusqu’au 30 novembre 2022.

ADOPTÉE

16 Levée de la réunion

2022-327

Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Jan Scherpenzeel

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire du conseil du 28 novembre 2022 soit par la présente levée à 19 h 58.

ADOPTÉE

17 Signatures

Les Barclay, maire

Heather Chevrefils, assistante à l’agente administrative principale

